

Être Tuteur en entreprise : Transmettre, accompagner et faire grandir

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de transmettre, motiver et guider les alternants entre pratique et enseignement, en donnant envie aux générations futures de s'engager durablement dans l'entreprise

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- * Identifier le rôle et la posture du tuteur en entreprise
- * Définir le cadre juridique de l'alternance
- * Maîtriser les fondamentaux de la transmission pédagogique
- * Réussir l'intégration
- * Suivre et évaluer un alternant et/ou un stagiaire
- * Accompagner la montée en compétences
- * Structurer votre plan d'action de tuteur

LES + DE LA FORMATION :

Des outils directement applicables à votre retour en entreprise, des mises en situation, des regards croisés d'expériences tutorales vécues

Un accompagnement individuel est proposé à l'issue de la formation pour éclairer les pratiques en entreprise en lien avec les contenus de la formation

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée 1 jour soit 7 heures	 Dates Le 17 septembre 2026	 Lieu VANNES
--	---	---

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

PUBLIC VISÉ : Salarié qui accueille ou envisage d'accueillir un alternant dans son entreprise dans son service, ou professionnel des RH qui souhaite maîtriser les obligations et les postures du Tuteur en entreprise

PRÉ REQUIS : Tout salarié qui envisage d'accueillir dans son entreprise un alternant ou un stagiaire

CONTENU DE LA FORMATION :

Identifier le rôle et la posture du tuteur en entreprise

- * L'inventaire des missions du tuteur : accueillir, transmettre, accompagner, évaluer
- * La différence entre Tuteur et Manager
- * Les valeurs clés du tuteur : bienveillance, exemplarité et disponibilité
- * Regards croisés sur la fonction de tuteur dans vos entreprises, quizz et partage d'expériences

Définir le cadre juridique de l'alternance

- * La distinction entre tutorat, contrat professionnel et contrat d'apprentissage
- * Les obligations de l'entreprise et du tuteur
- * Les droits et devoirs de l'alternant
- * La relation tripartite entreprise/alternant ou stagiaire/centre de formation

Maîtriser les fondamentaux de la transmission pédagogique

- * Les principes d'apprentissage adulte
- * L'utilisation de la méthode : Expliquer - Montrer - Faire faire - Corriger
- * Les outils pédagogiques simples à mettre en place (grilles, check-lists, tutoriels, digital-learning)
- * Exercices d'application

Réussir l'intégration

- * La préparation de l'arrivée et les premières semaines de l'alternant dans l'entreprise
- * La création d'une relation de confiance
- * L'accompagnement aux attentes de la génération Z
- * Echanges, retours d'expériences, conseils dans la mise en œuvre pour demain

Suivre et évaluer un alternant et/ou un stagiaire

- * L'évaluation continue et les points d'étape entreprise avec l'organisme de formation (documents de liaison et autres outils)
- * La construction d'un feedback constructif
- * L'évaluation finale et la projection dans l'avenir
- * Partage de modèles d'évaluation partagés

Accompagner la montée en compétences

- * La valorisation des réussites
- * Le lien entre les missions confiées et les enjeux de l'entreprise
- * Les échanges autour des perspectives d'évolution
- * Tutorats inversés et outils numériques

Structurer votre plan d'action de tuteur

- * La co-construction d'outils adaptés aux situations réelles des participants
- * Quelques engagements individuels pour la mise en œuvre d'un plan d'action
- * Jeux de rôles (accueil, feedback, entretien de suivi)

FORMATRICE :

Alice DIEU est consultante et formatrice depuis 2022. Elle accompagne les TPME et grands groupes sur les thématiques de la fidélisation, l'attractivité et le développement des compétences. Experte en tutorat, alternance et transmission des savoir-faire, elle aide les entreprises à structurer et valoriser le rôle de tuteur. Sa méthode est agile, collaborative et pragmatique, centrée sur les besoins concrets du terrain. Elle privilégie la co-construction et l'apprentissage opérationnel, directement applicable en entreprise.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité d'Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr / 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au second semestre en 2025 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le second semestre 2025

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- Apports théoriques courts et concrets.
- Études de cas réels apportés par les participants
- Travaux en sous-groupes, échanges de pratiques.
- Jeux de rôle et simulations.
- Supports pratiques : modèles de grilles, check-lists, livret de suivi.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 7 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site [France compétences](https://francecompetences.fr) : " [Quel est mon-opco ?](https://francecompetences.fr/Quel-est-mon-opco/) "

